

## Elections 2002 : quelle place pour l'économie ?

Les Echos, lundi 18 février 2002 par Michel Brulé

A partir d'aujourd'hui et chaque lundi, l'un des membres du club Ulysse, ce groupe d'économistes réunis autour de Philippe Chalmin, traitera, pour « Les Echos » de l'un des grands enjeux des élections à venir. Le club Ulysse vient de publier, aux Editions Economica, et sous le titre « Le politique saisi par l'économie », un ensemble de débats sur les problèmes économiques et sociaux du pays en 2002.

Poser la question de l'importance de l'économie dans les deux scrutins majeurs qui vont modeler le pouvoir politique en France pour les cinq années qui viennent, c'est soulever deux interrogations distinctes : celle du bilan et celle des projets. De quel poids pèsera le bilan économique du gouvernement de Lionel Jospin dans la prise de décision des électeurs à l'élection présidentielle, puis aux élections législatives ? Traditionnellement, la réussite économique est un bon prédicteur des succès électoraux. Dans le cas de Lionel Jospin, s'y ajoute le fait que les résultats dont il peut se targuer touchent le point sensible de la vie politique française de ces vingt dernières années : le chômage. Seulement voilà : pour que cet impact soit décisif, il aurait fallu que l'élection intervienne au moment où la courbe du chômage présentait trois ans d'améliorations régulières, c'est-à-dire il y a un an ; aujourd'hui, ralentissement économique oblige, le chômage est reparti à la hausse et l'impact électoral s'en trouve brouillé.

On notera l'ampleur des glissements apparus au fil de cette législature dans la perception des compétences des candidats et des familles politiques. Le temps n'est pas si loin où les Français se faisaient une idée finalement assez simple du savoir-faire des uns et des autres : on pensait à la gauche quand on estimait que les moyens étaient là pour mener une politique sociale plus audacieuse, et à la droite quand on se disait qu'il fallait remettre de l'ordre dans la marche de l'économie. Aujourd'hui, le candidat présomptif Jospin garde un avantage prononcé sur le candidat présomptif Chirac s'il s'agit de combattre les inégalités ou de préserver les acquis sociaux, mais il bénéficie aussi d'un surcroît de crédibilité pour faire baisser le chômage et même - qui l'eût cru - d'une petite longueur d'avance pour faire baisser les impôts. Jacques Chirac conserve l'avantage pour ce qui est de favoriser la compétitivité des entreprises.

Son véritable atout, ce n'est plus sur le terrain de l'économie qu'il le trouve, mais sur celui de la lutte contre l'insécurité. Or au fur et à mesure que la situation de l'emploi s'améliorait, on voyait croître l'inquiétude face à la montée de la délinquance, au point de devenir le problème numéro un dans les attentes des Français envers leurs dirigeants. Le temps n'est plus où de beaux esprits pouvaient expliquer aux électeurs que leurs peurs naissaient d'un fantasme malsain.

Ce qui nous amène à parler des projets. La volonté des deux principaux protagonistes d'entrer en lice le plus tard possible va nous valoir une campagne courte. Le flou des programmes des formations qui les soutiennent débouche sur une offre économique peu différenciée. On aurait pu penser que le retour de bâton des grèves de décembre 1995 puis de la dissolution de 1997 avait montré les risques qu'il y a à se lancer dans les réformes douloureuses sans en avoir débattu avant les élections. S'il ne présente pas maintenant aux Français ses choix face aux échéances délicates des cinq prochaines années - retraites, réforme de l'Etat, santé - , le future président ne pourra se prévaloir de la légitimité que lui donnerait l'approbation du corps électoral à ses projets de remise en ordre.

Une comparaison avec les campagnes électorales de l'an dernier en Angleterre et en Italie et avec celle qui s'amorce en Allemagne souligne le décalage du centre de gravité de nos débats idéologiques, qui font peu de place, en matière économique, aux idées de liberté et de concurrence. Ce qui explique que nous semblions désormais voués au rôle de serre-frein en Europe, chaque fois qu'il s'agit de libéraliser - les services publics, la politique agricole ou les produits culturels.

Peut-être la raison en tient-elle à la composition unique de notre élite politique, unique en ce sens que la fonction publique y détient à la fois le monopole de l'accès aux postes de responsabilité les plus élevés et la majorité à l'Assemblée nationale. Dans ces conditions, la campagne qui s'amorce sera peut-être plus instructive par ses silences que par ses propositions. Gageons par exemple qu'on n'y évoquera pas une autre particularité de la société française, pourtant grosse de conséquences. Je veux parler des privilèges tant quantitatifs que qualitatifs qui caractérisent notre secteur public : il occupe en effet un quart de la population active - 5 à 10 points de plus que chez nos concurrents - et assure désormais à ses membres des rémunérations supérieures de 6 à 24 % à celles du secteur privé, ce qui ne se rencontre nulle part ailleurs. C'est dire que nous avons renoncé à l'arbitrage traditionnel entre sécurité et rémunération, qui assurait le clivage entre secteur public et secteur privé, avec tous les risques qu'il y a à rompre ainsi le lien entre rémunération et productivité. Mais de ce fossé-là, nous n'en entendrons sans doute pas parler, car les décisionnaires sont tous ou presque du bon côté de la fracture.

Philippe Arondel, Agnès Bénassy-Quéré, Pascal Blanqué, Michel Brûlé, Bernard Bruhnes, Philippe Chalmin, Denis Clerc, Elie Cohen, Michèle Debonneuil, François Dubet, Marie-Anne Frison-Roche, Bernard Maris, Jean-Paul Fitoussi, Olivier Garnier, Pierre-Noël Giraud, Jean-Christophe Le Duigou, Joël Maurice, Albert Merlin, Christian de Perthuis, Jean Pisani-Ferry, Robert Rochefort, Marc Touati et Michel Wieviorka.